



## À propos de deux anniversaires en 1957

1947 : reconstitution de notre société

657 : fondation de l'abbaye royale de Notre-Dame de Chelles

par André CLÉMENT (Conférence du 8 février 1957)

Notre secrétaire général utilise un thème ingénieux qui consiste à survoler l'histoire du monde depuis sa création (ou presque) jusqu'à nos jours en utilisant à peu près uniquement les titres des conférences présentées à notre petite académie locale par des conférenciers illustres ou obscurs, depuis cette séance du dimanche 26 janvier 1947 qui réunissait 17 personnes à la Bibliothèque municipale sous la présidence de MM . CAMINADE, maire de Chelles et Guy GAUDRON, inspecteur principal des Musées de France, secrétaire général de la Société Préhistorique Française.

Oserai-je dire cependant que la démonstration qui nous a été faite de la date de fondation de notre abbaye paraît trop simple et mathématique à l'esprit compliqué que je suis ? Certains auteurs la fixent en 656, d'autres en 657 ; notre conférencier en tire cette conclusion que c'est donc au moins en 657 et que cette date doit être adoptée comme la plus certaine. Le champ reste ouvert aux chercheurs.

J. MARSIGNY

**Nota : les indications portées entre parenthèses indiquent le n° ou la date du bulletin de notre société où le sujet a été traité, ainsi que les pages intéressées.**

Le titre de cette causerie pourra peut-être sembler quelque peu hermétique à certains de nos confrères et cependant, il m'a paru nécessaire en cette année 1957 de venir vous entretenir de certains faits se rapportant d'une part à notre société, d'autre part à un point grandement historique de notre ville : la fondation de l'abbaye de Chelles.

Chacun voudra bien en excuser la présentation qui cherchera à être un rapport moral décennal de la vie de notre société.

En effet, faut-il rappeler que le dimanche 26 janvier 1947, 17 personnes s'étaient réunies à la salle de la Bibliothèque municipale dans le dessein de reconstituer cette Société Archéologique fondée en 1904 par l'abbé Bonnot et qui, les circonstances aidant, était tombée en sommeil ? De ces 17 personnes, nous ne rappellerons simplement que parmi elles se trouvaient M. Caminade, maire de Chelles et aussi M. Guy Gaudron, inspecteur principal des Musées de France, secrétaire général de la Société Préhistorique Française. Sa haute personnalité

scientifique dans un haut lieu de la préhistoire ne pouvait que contribuer à la réussite de l'œuvre entreprise. <sup>1</sup>

Combien de fois avons-nous été amenés à montrer l'énorme difficulté que constituait la présentation de l'histoire de la vie humaine à Chelles et dans ses environs. Car s'il peut sembler relativement facile de relater son histoire depuis une quinzaine de siècles, il apparaît que le temps immense que présente la période préhistorique nous entraîne fort loin des habituelles méthodes utilisées en la circonstance.

C'est cependant cette gageure qu'a tenté de réaliser notre société lors des conférences que chacun de vous a pu entendre dans cette salle. Société locale aux buts restreints, non ! Telle a été durant ces dix années cette sorte de petite académie locale qui n'a pas craint de recevoir les grands noms de la science et de l'érudition, les spécialistes dont certains l'ont entraînée fort loin de la vallée de la Marne.

Ce qui suivra sera donc cette sorte d'inventaire des efforts déployés. Je vous prierais d'ailleurs de m'excuser si des oublis ont pu se glisser dans l'énumération de sujets d'ordres si divers.

Nous ne prendrons pas la méthode de notre regretté président G. Fournier, qui, sorte de Wells à l'envers, nous avait présenté en un brillant exposé « Jadis chez aujourd'hui à Chelles » <sup>2</sup>. Mais lui-même, ce jour-là n'était pas remonté assez loin. En effet, montrer « l'homme de Chelles devant le passé de la terre » <sup>3</sup> nous a incité à beaucoup d'humilité ainsi que l'évocation du temps énorme nécessaire pour que « les fossiles et leurs conditions de fossilisation » <sup>4</sup> puissent permettre l'apparition sur notre planète de continents.

Ces fossiles nous ramènent au grand Cuvier, évoqué lors d'une visite du Vieux Montmartre que nous fit faire M. Paul Yaki <sup>5</sup>. Cuvier ne croyait pas à l'homme fossile. Et cependant, n'en a-t-on pas trouvé sur toute la surface de la planète ? Homme de Pékin <sup>6</sup>, Mauer <sup>7</sup>, Fontechavade <sup>8</sup>, les hommes de Ternifine <sup>9</sup> Néanderthal <sup>10</sup>.

Mais il nous faut pour étudier hommes et techniques examiner quelque peu les divers évènements du quaternaire. Par exemple, ces nombreux millénaires qu'ont dû avoir « les temps glaciaires » <sup>11</sup>. Ces hommes des temps très lointains, ce sont des amateurs qui les ont, les premiers, étudiés et ont fondé cette science

---

<sup>1</sup> 1, p. 1 et 2

<sup>2</sup> n° 2, p. 5 à 7

<sup>3</sup> Lefèvre 1955 n° 1, p. 3 à 7 – n° 2, p. 3 à 6

<sup>4</sup> Pérez n° 21, p. 4

<sup>5</sup> Faucheux n° 19, p.3 à 6

<sup>6</sup> Fournier n° 9, p. 5 à 7

<sup>7</sup> n° 34 p. 2

<sup>8</sup> Clément n° 4 p. 3 à 5 – n° 14, p. 7 et 8

<sup>9</sup> Clément 1954 n° 5, p. 8 et 9

<sup>10</sup> n° 34, p. 2

<sup>11</sup> Fournier n° 34, p. 5 à 10 – n 35, p. 6 à 10

jeune qu'est la préhistoire <sup>1</sup> et dont les successeurs <sup>2</sup> utilisent les techniques modernes, utilisation du carbone 14 <sup>3</sup>, statistique de mensurations des objets découverts (archéométrie) <sup>4</sup>, fouilles archéologiques aux techniques diverses <sup>5</sup> qui se devaient, cédant à l'ambiance du moment et de la mode et, en ce qui concerne une période plus récente, descendre sous les flots <sup>6</sup>.

Ces hommes anciens ont, à une époque immensément lointaine, découvert le feu ainsi que l'a montré le Pr. Rivet dans sa belle conférence « Histoire culturelle de l'humanité » <sup>7</sup>.

Le gisement de Chelles <sup>8</sup> découvert en 1872 et dont l'histoire reste à être publiée, a été étudié par notre fondateur, l'abbé Bonnot qui, de l'au-delà a pu, enfin, voir paraître son texte sur « les ballastières » <sup>9</sup>.

Mais, si l'appellation du site ayant permis l'établissement de l'adjectif « chelléen » a pu, dans les dernières décennies, susciter quelques critiques <sup>10</sup>, les silex chelléens et acheuléens ont vu leur technique de fabrication étudiée et des spécialistes ont pu fabriquer officiellement des faux objets chelléens <sup>11</sup>. Études sur des objets de silex qui ont permis à certains de rechercher si, à l'heure présente et dans d'autres buts, on ne taillait pas encore des silex <sup>12</sup>. Les époques suivantes sont encore lointaines telle cette période acheuléo-moustérienne si bien représentée au Tillet, près de Luzancy (Seine-et-Marne) <sup>13</sup>.

Mais le paléolithique supérieur verra naître l'art. Art rupestre des grottes que M. le professeur abbé Henri Breuil, le grand préhistorien, a si bien présenté à notre société <sup>14</sup>. L'Ile de France possède des grottes ornées moins célèbres <sup>15</sup> et, dans cet ordre d'idée, nous pourrions traverser tout le continent africain, aller chez les Boschimans, du désert du Kalahari qui, peut-être encore, dessinent et peignent à la mode d'il y a 30 millénaires <sup>16</sup>. Cet art, nous le retrouvons sur les objets mobiliers <sup>17</sup>.

---

<sup>1</sup> Clément n° 1, p. 5 à 7

<sup>2</sup> Marsigny 1955 n° 1, p. 7 à 11

<sup>3</sup> Prépin n° 36, p. 7 à 10 – n° 37, p. 5 à 10 – n° 38, p. 5 à 8

<sup>4</sup> Fournier n° 31, p. 8 et 9

<sup>5</sup> Lefèvre n° 34, p. 2

<sup>6</sup> Braemer n° 38, p. 3 et 4

<sup>7</sup> n° 30, p. 3 à 9

<sup>8</sup> Clément n° 30, p. 2

<sup>9</sup> Bulletin du Cinquantenaire p. 28 à 31

<sup>10</sup> Abbé Professeur Henri Breuil : le gisement de Chelles, ses phénomènes, ses industries – Quartär Berlin 1939 – vol. 2 p. 1 à 21 + 8 photos hors texte – Clément, compte-rendu de Frank Bourdier n° 40, p. 6 à 10 – Clément, compte-rendu Breuil n° 39, p. 9 et 10

<sup>11</sup> Bordes n° 5, p. 4 et 5

<sup>12</sup> Prépin 1955 n° 1, p. 3

<sup>13</sup> Bordes n° 30, p. 9

<sup>14</sup> n° 36, p. 2 à 7 – n° 37, p. 5 à 7 – n° 38, p. 5 à 8

<sup>15</sup> Baudet 1956 n° 1, p. 2

<sup>16</sup> Mauduit 1954 n° 2, p. 1 et 2

<sup>17</sup> Mme de Saint-Périer 1956 n° 6, p. 2 et 3

Il nous faut arriver au néolithique et rappeler que, tout près de nous, se trouvent les stations de Jablines et Coupvray<sup>1</sup>. Époque de la pierre taillée où se stabilisait la vie agricole<sup>2</sup> et si bien caractérisée par les monuments mégalithiques et dont on retrouve chaque année de nombreux exemplaires, par exemple dans notre île de Corse<sup>3</sup>. La position de ces divers mégalithes a entraîné les astronomes dans le sillage de la préhistoire et certains y voient la science que possédaient déjà les druides<sup>4</sup>.

Début de la Science (avec un grand S) dont l'histoire sera étudiée presque jusqu'à nous<sup>5</sup>, où l'on pourra intégrer l'histoire de l'Astronomie et le calendrier<sup>6</sup>, avec ses formes parfois mystiques lorsque l'on considère par exemple « l'Astronomie comme mère de la religion égyptienne »<sup>7</sup>. Le calendrier, canevas sur lequel, actuellement, est basée notre vie sociale. Combien ont cherché à pouvoir trouver facilement la correspondance date et jour. Ce désir a pénétré jusque parmi nous<sup>8</sup>.

L'intrusion dans la vie égyptienne nous a amenés il y a quelques instants sur les bords du Nil, chez les constructeurs de temples et de pyramides<sup>9</sup>. Certaine communication a pu montrer combien la bonne entente entre plusieurs disciplines (archéologie, histoire, géologie) permet de dater certains évènements de l'histoire égyptienne<sup>10</sup>.

Que d'inconnues d'ailleurs dans l'histoire des hommes. L'Atlantide<sup>11</sup>, continent fabuleux conté par Platon. Quels progrès dans nos connaissances si l'on en connaissait le secret et combien l'archéologie précolombienne<sup>12</sup> verrait ses origines mieux connues.

Il nous faut revenir chez nous.

Les Celtes, les Gaulois, ces hommes qui, il y a 3 millénaires environ vinrent émigrer sur cette terre qui devait devenir la France n'étaient pas les barbares incultes que certains ont voulu montrer. Témoignage, cette pièce insigne qu'est le cratère de Vix, près de Châtillon sur Seine, le plus grand vase de bronze connu. Découverte archéologique la plus importante des temps modernes. Des désaccords se sont présentés pour situer son origine. Quand connaîtra-t-on le mot de la fin ? Pour sa modeste part, notre société se devait de participer à cet échange d'opinions<sup>13</sup>.

---

<sup>1</sup> Bulletin du Cinquantenaire p. 42 et 43

<sup>2</sup> Fournier n° 33, p. 8

<sup>3</sup> Grosjean 1955 n° 6, p. 1 à 4

<sup>4</sup> Lacroux n° 21, p. 5 et 6

<sup>5</sup> Pérez n° 28, p. 1 et 2

<sup>6</sup> Fournier n° 15, p. 5

<sup>7</sup> Fournier Bulletin du Cinquantenaire p. 37 à 41

<sup>8</sup> H. Trinquand n° 25, p. 5 à 9

<sup>9</sup> Wibaut n° 37, p. 2

<sup>10</sup> Wibaut Bulletin du Cinquantenaire p. 54 à 57 – 2 planches

<sup>11</sup> Fournier n° 35, p. 3

<sup>12</sup> Clément n° 3, p. 5 à 7

<sup>13</sup> Hamelin 1955 n° 5, p. 4 à 6

Elle ne s'est pas arrêtée là et si chacun de nous savait d'avance la position que prenait M. le Professeur Toutain, le fouilleur d'Alésia, dans le duel Alésia - Alise <sup>1</sup>, c'est avec intérêt que nous avons entendu l'argumentation de M. J. B. Colbert de Beaulieu commentant dans le sens Alésia des trouvailles numismatiques faites au pied du mont Auxois <sup>2</sup>.

Ce mot de numismatique ramène à une science auxiliaire de l'histoire et dont l'étude raisonnée permet de tirer des données économiques et, par là, parfois politiques, comme l'a montré M. Lafaurie <sup>3</sup>, en ce qui concerne l'empire romain.

Empire dont le système sanguin était les routes <sup>4</sup> dont certaines sont encore utilisées de nos jours sans que l'on s'en doute. Empire dont la fin nous a été si bien présentée par M. le professeur Piganiol <sup>5</sup> et où le paganisme venait de disparaître <sup>6</sup>.

Si nous parlons archéologie de cette époque, nous ne devons en aucun cas oublier que des découvertes ont été effectuées sur le fort de Chelles <sup>7</sup>.

Cette période gallo-romaine qui a laissé tant de traces dans notre département nous amène à rappeler avec émotion la mémoire de l'érudit Maurice Toussaint qui voulut bien, après avoir traité devant nous de cette époque en Seine-et-Marne <sup>8</sup> et dans l'Aube <sup>9</sup>, mettre sous le patronage de notre société, avec le Concours du Conseil Général de Seine-et-Marne et du Centre National de la Recherche Scientifique, son répertoire Archéologique du Département de Seine-et-Marne pour la période gallo-romaine et l'époque franque.

Cette époque franque va nous ramener au deuxième anniversaire, objet de notre présent propos.

Nous ne reviendrons pas sur la fin de cet empire romain d'occident, où la pourpre impériale fut reprise par Byzance destinée à succomber sous les coups répétés des Turcs <sup>10</sup>. Les barbares de toutes origines venus, certains de la Mer de Chine, utilisés par les romains eux-mêmes sur place, devaient plus ou moins s'intégrer dans la Société existante. Ils apportaient des techniques métallurgiques qui leur étaient propres et un art qui devait laisser des traces dans les siècles à venir. Ne citons que M. le professeur Hubert, grand spécialiste de l'époque et qui a traité du sujet <sup>11</sup>.

---

<sup>1</sup> 1955 n° 6, p. 6 à 12 - 1956 n° 1, p.3 à 9 - n° 2, p. 2 à 4

<sup>2</sup> 1956 n° 4, p. 4 à 10 - n° 5, p. 3 à 9 - n° 6, p. 3 à 11

<sup>3</sup> n° 4, p. 5 à 8

<sup>4</sup> Pérez n° 15, p. 6 à 11

<sup>5</sup> 1954 : n° 1, p. 3 à 9 - n° 3, p. 5 à 9 - n° 4, p. 2 à 5

<sup>6</sup> Bulletin du Cinquantenaire p. 48 à 50

<sup>7</sup> Pesier - Bulletin du Cinquantenaire p. 48 à 50

<sup>8</sup> 28, p. 2 à 8

<sup>9</sup> 1954 - n° 5, p. 3 à 8 - n° 6, p. 10 à 13

<sup>10</sup> Clément n° 39, p. 3

<sup>11</sup> n° 37, p. 4

Mais, à ce moment, l'Europe occidentale était devenue une terre de misère. La « pax romana » a été déchirée par les invasions, dans le même temps où les cadres militaires et administratifs de l'empire ont disparu et que s'est disloqué le superbe réseau routier. Le trafic commercial n'est plus qu'un souvenir. Quelques paysans obstinés qui s'acharnent à arracher à la friche une terre ravagée ne peuvent remédier à une affreuse disette. La loi de la jungle gouverne. La Société est retombée au niveau du Néolithique.

Pillées par les envahisseurs, ruinées par l'extinction des échanges, dépeuplées par les famines et les épidémies, les villes sont à peu près mortes. Avec elles, le plus clair de la civilisation s'est évanoui. Il n'y a plus ni écoles ni bibliothèques. Lecture et écriture sont oubliées. Les besoins les plus élémentaires de l'existence sont satisfaits par des techniques renouvelées de la Préhistoire.

Dans ce naufrage général, une seule institution a réussi à surnager, à sauvegarder ses traditions, son armature, sa discipline, ses biens : l'Église. Héritière de l'ordre romain, elle est parvenue à conserver, contre vents et marées, les vastes domaines sur lesquels, comme des phares, s'élevaient ses monastères. Les Barbares ne lui ont surtout paru tels que parce qu'ils attentaient à ses propriétés<sup>1</sup>.

C'est dans cette atmosphère qu'en 511, Sainte-Clotilde, veuve de Clovis 1<sup>er</sup> fonda un petit monastère à Chelles. Combien dure-t-il ? Nul ne saurait guère le dire.

Nous ne voudrions pas revenir trop longtemps sur la période qui va suivre. Mais il nous faut cependant situer l'atmosphère dans laquelle, pour quelques instants, nous sommes obligés d'évoluer.

Disons donc qu'en 613, l'unité du royaume était reconstituée par Clotaire II, fils de Chilpéric, assassiné à Chelles en 584.

Devant les revendications des grands d'Austrasie, Clotaire, entre le 20 janvier et le 8 avril 623, donna à son fils Dagobert le gouvernement de la partie orientale de cette province comprenant les cités de Cologne, Maastricht, Trèves, Metz, Spire, Worms, et, en 624, lors du mariage de Dagobert avec sa seconde femme Sichilde, il y ajouta les cités de Verdun, Toul, Châlons-sur-Marne, Reims et Laon. Ce royaume ne comprenait pas les anciennes annexes austrasiennes d'Aquitaine et de Provence, non plus que l'Alsace qui était rattachée à la Bourgogne depuis la mort de Childebert II.

Devenu roi après la mort de Clotaire (janvier ou septembre 629) Dagobert dut, afin d'arrêter les progrès des Vascons, constituer en faveur de son frère Caribert un état s'étendant sur la Novempopulanie, le Toulousain, le Quercy, le Rouergue, le Gévaudan, le Périgord, la Saintonge et l'Agenais. Caribert refoula les Vascons, mais il mourut en 632 et l'Aquitaine rentra dans le royaume de Dagobert.

---

<sup>1</sup> Pierre Rousseau – Histoire des techniques – Paris 1956, p. 89

En 633 ou 634, Dagobert donna à son fils Sigisbert II, né en 631 l'Austrasie (c'est à dire les cités de Cologne, Maastricht, Mayence, Metz, Spire, Worms, Toul, Verdun, Châlons-sur-Marne et Reims) avec ses anciennes dépendances méridionales : Clermont, Velay, Gévaudan, Albigeois, Rouergue, Alès, Uzès, Orange, Cavaillon, Avignon, Marseille, Toulon, Fréjus et, en 631, à la naissance de son second fils Clovis II, il destina à ce dernier entre le 20 janvier et le 8 avril 635, la Neustrie et la Bourgogne.

Ce partage qui reçut son exécution à la mort de Dagobert (20 janvier 639) régla les destinées de la Gaule Mérovingienne. L'Austrasie eut successivement pour rois : Sigebert II (639 - février 656), Childéric II (662 - 675) et Dagobert II (+ 679) ; tandis qu'en Neustrie et en Bourgogne régnait Clovis II (mort fin 657), Clotaire III (657 - mort à Chelles en 673), Thieri III (673 - 690).

Clovis II épousa Bathilde qui, selon la tradition, était d'origine anglaise.

Nous ne reviendrons pas sur le règne de Clovis II. Mais nous rappellerons que la tradition veut que l'abbaye de Chelles ait été fondée par la reine Bathilde après la disparition de Clovis II. Les textes concernant la fondation de l'abbaye parlent de 656.

Or, dans les dernières années, deux spécialistes : M. Léon Mirot, dans son « Manuel de géographie historique de la France » <sup>1</sup> et M. Édouard Salin, dans son livre « Généalogie mérovingienne » <sup>2</sup> indiquent la date de 657 comme étant celle du décès de Clovis II. (Le premier, dans un tableau généalogique, précise même fin 657).

Ce serait puérilité que vouloir, avec si peu de données, discuter de la date de fondation de l'abbaye.

Si l'abbé Torchet <sup>3</sup> fixe la restauration de l'abbaye et la prise de prélatrice de Bertille (religieuse à l'abbaye de Jouarre), première abbesse, en 656, Berthault, lui <sup>4</sup> fixe <sup>5</sup> la fondation en 657.

Il y a quelques années, notre éminent confrère M. Jean Hubert, alors archiviste en chef de Seine-et-Marne, avec qui j'avais pris relation pour un éventuel treizième centenaire de la fondation de l'abbaye, n'a pu que regretter l'absence de tout diplôme de fondation ou de donation concernant Chelles. « En effet, le premier diplôme conservé est de 1127, Louis le Gros y confirme les privilèges de l'abbaye et les donations qui lui avaient été faites. On y lit les noms de plusieurs villas : Mitri, Coulombs, Baron, Noisi en Gatinais, Osni en Beauvaisis, dont quelques unes remontent peut-être à la fondation » (Dom Couturier - Sainte

---

<sup>1</sup> T. 1, p. 68

<sup>2</sup> p. 56

<sup>3</sup> Histoire de l'abbaye royale de Chelles 1889, t. 1 p. 42

<sup>4</sup> L'abbaye de Chelles 1<sup>e</sup> partie, p. 17

<sup>5</sup> D'après Mabillon, le savant moine bénédictin de St Germain des Prés qui devait venir à Chelles le 19 octobre 1691 - Annales Ordinis S. Benedicti t. 1, p. 444

Bathilde, Reine des Francs, Paris 1909, p. 253). Depuis d'ailleurs, ce domaine devait s'étendre <sup>1</sup>.

Cette date de 657 ne semble donc pas cependant le fait d'une illusion. Elle doit, semble-t-il, constituer une base de départ pour notre abbaye.

Et c'est pourquoi aujourd'hui, je me permets de rappeler le fait, Bathilde, veuve de Clovis II, fondatrice de Chelles, de l'abbaye de Soissons, de celle de Corbie avec qui Chelles eut de nombreuses relations <sup>2</sup>, de celle de Saint-Denis fondée par la reine Bathilde selon M. Hubert <sup>3</sup> a laissé dans la région une grande tradition spirituelle. Si son histoire tient parfois de la tradition et s'il est difficile de l'en faire sortir <sup>4</sup>, si, seules à Chelles ses reliques sont vénérées, 22 églises du diocèse de Meaux en possèdent <sup>5</sup>. Son œuvre a vécu jusqu'en 1794. Fille de l'abbaye de Jouarre <sup>6</sup> par l'abbesse Bertille et petite fille de celle de Faremoutiers à qui, dit-on, elle fit des libéralités <sup>7</sup> l'abbaye de Chelles fut mise sous la règle de Saint-Colomban <sup>8</sup>. Malheureusement, de son œuvre il reste peu ; les malheurs, les incendies, les guerres, les révolutions ont supprimé tout ce qui, au cours de 12 siècles aurait pu permettre à la ville de conserver des trésors historiques tels qu'on en voit à Cluny, à Fontevault, à Clairvaux, au Mont Saint-Michel. Soyons satisfaits cependant de posséder la dalmatique, objet précieux et unique qui, peut-être, a été brodée à l'époque où vivait la reine Bathilde et qui montre nettement une influence orientale <sup>9</sup>.

Disons que le nom de la reine Bathilde est lié à l'origine du nom de Chelles. Si M. Dauzat en avait trouvé l'origine dans le mot « kala » (pierre), d'autres y ont vu apparaître la légende de Sainte-Bathilde montant au ciel sur une échelle d'or <sup>10</sup>. Les armoiries de l'abbaye et de la ville en découlent <sup>11</sup> et peut-être aussi les fourches patibulaires de l'abbesse qui était, comme chacun sait, seigneur de Chelles et avait droit de haute et basse justice <sup>12</sup>.

Nous en arrivons à l'an mille et aux découvertes sensationnelles dont nous entretenus la professeur Rivet : collier de cheval et gouvernail d'étambot <sup>13</sup> qui permit une modification de la vie sociale et la seconde, en particulier, les grandes découvertes.

---

<sup>1</sup> Clément - 1954, 2, p. 7 - 1955 - 2, p. 8 et 9

<sup>2</sup> Clément - 32, p. 7 et 8

<sup>3</sup> Le fauteuil du roi Dagobert - Demareteion, Paris 1935, p.17 à 27

<sup>4</sup> P. Constant - 6, p. 6 à 9 - 8, p. 2 à 5

<sup>5</sup> Clément 1954 - 4, p. 7 et 8

<sup>6</sup> Omon - 16, p. 5 et 6

<sup>7</sup> Dom André Galli - Faremoutiers au Moyen-âge 7-15e siècle publié dans Sainte Fare et Faremoutiers - 1956, p. 37 et 38, ceci d'après Don Mabillon - Annales OSB t.2 p. 780

<sup>8</sup> Cugnier 18, p. 3 et 4

<sup>9</sup> Clément 9, p. 7 et 8

<sup>10</sup> Desthuilliers et Trinquand - 1955 n° 5, p. 6 et 7

<sup>11</sup> Marsigny - 7, p. 5 à 8

<sup>12</sup> Clément 9, p. 7 et 8

<sup>13</sup> 30, p.3 à 9



Ce sera bientôt le Moyen Âge qui, loin d'être une période d'obscurantisme sera une sorte de foyer d'où sortiront de nombreuses œuvres d'art, de nombreuses découvertes : cathédrales (B. du C. p. 13 à 27), avec des maîtres d'œuvre comme Jean et Pierre de Chelles<sup>1</sup>, artistes verriers dont chacun admire les vitraux lumineux<sup>2</sup>, basilique de Saint-Denis au passé national<sup>3</sup>, alchimistes, précurseurs de nos chimistes modernes<sup>4</sup>.

Et pour notre région, combien intéressante est l'étude du Bourg de Chelles<sup>5</sup>. La vie paysanne ne doit pas être oubliée, surtout si l'on l'étudie à la lecture du Roman de Renart ( <sup>6</sup>. Cette indication littéraire nous amène à nous intéresser au beau Roman de la Rose existant au musée et aux autres exemplaires de ce livre, peu nombreux en la circonstance<sup>7</sup>.

Ce sera l'époque où sera réuni la Dauphiné à la France<sup>8</sup> et où tombera Byzance<sup>9</sup>.

Mais, dominant tout cela, l'économie verra la monnaie diminuer, insensiblement, notre beau sou d'or disparaîtra pour n'être plus rien de nos jours<sup>10</sup>. Cette forme de l'histoire qu'est l'étude de la monnaie, de la propriété montrera que chaque fois, après les périodes troublées, guerres, révolutions, les biens fonciers agricoles sortiront agrandis<sup>11</sup>.

Mais toute cette activité sera authentifiée par des actes officiels qui, chacun, porteront des sceaux de cire dont on possède des milliers d'exemplaires aux Archives Nationales<sup>12</sup>.

Chelles et sa région n'ont pas été oubliées. L'abbaye se maintiendra avec de grandes abbesses comme Madeleine de la Porte de la Meilleraye. Malheureusement, les survivances en seront rares. Les découvertes dues aux travaux de voirie permettront de trouver des pierres tombales<sup>13</sup>. D'autres découvertes : crâne trouvé à Pomponne, dans une ancienne léproserie dont le maxillaire possède une sorte de prothèse à fil d'or<sup>14</sup> ou carreaux de formes très particulières trouvés à Lagny (Perez n 17, p. 9 et 10).

---

<sup>1</sup> Clément n 6, p. 4 et 5

<sup>2</sup> Pouzol 40, p. 3 à 6 - 1954, 1, p. 9 et 10

<sup>3</sup> Formigé, 1956 n 6, p. 11

<sup>4</sup> 29, p. 11

<sup>5</sup> Marsigny -10, p. 2 à 8

<sup>6</sup> . Constant - 13, p. 5 à 9 - 14, p. 2 à 7)

<sup>7</sup> P. Constant - 26, p. 2

<sup>8</sup> Bourdat Parmenie - 17, p. 8 à 10

<sup>9</sup> Clément - 39, p. 3

<sup>10</sup> Lafaurie - 31, p. 4 et 5

<sup>11</sup> Guignier - 1956- 3, p. 2 à 10 - 4, p. 2 et 3

<sup>12</sup> Metman 20, p. 2 et 3

<sup>13</sup> Clément - 39, p. 4 à 6 - 1954 - 2, p. 6 à 10

<sup>14</sup> Rattel - 35, p. 10

Les travaux de reconstruction de la mairie auront permis de retrouver les deux médailles de pose de première pierre à l'effigie de Louise Adélaïde d'Orléans, abbesse et fille du régent <sup>1</sup>.

Cette dernière découverte permet de parler des curieuses faïences de l'apothicairerie de Chelles aux armes des d'Orléans « d'azur de France au lambel d'argent » <sup>2</sup>.

Les sujets que l'on peut traiter sur cette époque sont nombreux : faut-il en énumérer ? Un sujet toujours à la mode : le papier monnaie <sup>3</sup> et puis ceux relatifs à la vie des grands de la terre : l'académicien qu'était le chevalier de Chastellux <sup>4</sup> le maréchal Ladislas Ignace de Bercheny <sup>5</sup>, les nombreux personnages reçus au château du Raincy <sup>6</sup>, les grandes abbayes telles celle du Val <sup>7</sup>.

Mais il ne faut pas oublier que l'histoire touche pour l'aider, à de nombreuses disciplines telles que le folklore, laïque ou religieux, fort intéressante cette tradition de la ceinture de la Sainte-Vierge de l'église Saint-Ours à Loches qui nous ramène à la naissance de Marie-Thérèse-Charles, dite Madame Royale, fille de Louis XVI et de Marie-Antoinette. Le sujet s'étend à une autre ceinture traditionnelle au Puy-Notre-Dame (Maine-et-Loire) où là, c'est Louis Dieudonné, le futur Louis XIV qui, dit-on, bénéficia des grâces mariales. La même ceinture fut ceinte à nouveau par Anne d'Autriche pour la naissance de Philippe, duc d'Anjou, puis d'Orléans, grand-père de Louise Adélaïde, abbesse de Chelles <sup>8</sup>.

Ce folklore viendra jusqu'à nous par son étude religieuse dans le diocèse de Meaux <sup>9</sup>. Son étude par M. Lecotté n'oubliera pas Chelles et ses traditions <sup>10</sup>. Mais la paysannerie et ses traditions ne doivent pas être oubliées <sup>11</sup>.

Nous en arrivons à l'époque prérévolutionnaire. Le pain et les famines qui résultèrent de son absence au 18e siècle <sup>12</sup> sujet d'économie que nous retrouverons à la période révolutionnaire en 1793 <sup>13</sup>.

Et pourtant à travers tous les cataclysmes, à cette époque à Chelles, des familles auront survécu. On en peut retrouver les noms sur des documents vieux de deux siècles <sup>14</sup>.

---

<sup>1</sup> Hudelot n 3, p. 4 - 4, p. 3 - Clément, 1954 n 4, p. 5 et 6

<sup>2</sup> Clément - 21, p. 9 et 10

<sup>3</sup> Lafaurie - 12, p. 4 à 8

<sup>4</sup> Marsigny - 32, p. 3 à 6

<sup>5</sup> Chalamon - Bulletin du Cinquantenaire p. 32 à 35

<sup>6</sup> Guyonnet - 1955 n 3, p. 6 à 9

<sup>7</sup> Lefèvre - 1956, p. 7 et 8

<sup>8</sup> Clément - 21, p. 6 à 9

<sup>9</sup> Clément C. R. Lecotté - 1954 n 4, p.7 et 8

<sup>10</sup> Lecotté n 37, p. 2

<sup>11</sup> Guyonnet n 29, p. 3 à 9

<sup>12</sup> Colnat n 26, p. 3 à 6 - n 27, p. 3 à 8

<sup>13</sup> Clément - 24, p. 10

<sup>14</sup> Trinquand - 16, p. 7 à 9

Période troublée, faut-il le dire, qui à Chelles débuta le 4 juillet 1789 par la mort de l'abbesse Anne de Clermont<sup>1</sup>. Mais où, semble-t-il, tous les déchaînements humains furent permis. Citons l'assassinat du duc d'Enghien<sup>2</sup>, luttes antireligieuses si bien situées par M. le chanoine Bridoux<sup>3</sup>. Période aussi où des mesures d'hygiène furent prises, par exemple la suppression des charniers de Paris et le transfert des ossements dans les Catacombes de la capitale<sup>4</sup>.

Mais il nous faut peut-être revenir à Chelles et aux plaines de l'Île de France. Nous intéresser à Gouvernes et à la vallée de la Gondoire<sup>5</sup>, à des régions riches de souvenirs historiques tels le Parisis, le Valois, la Goële<sup>6</sup>.

1848, année de naissance de notre fondateur, le futur chanoine Alfred Bonno<sup>7</sup>. La révolution de 1848 aura jusqu'à notre époque de nombreuses conséquences<sup>8</sup> et l'on pourra entendre à l'Assemblée de grands tribuns comme Lamartine<sup>9</sup>.

En 1849, ce sera à Chelles la visite du baron de Guilhermy dont les papiers au Cabinet des Manuscrits de la Bibliothèque Nationale sont si intéressants<sup>10</sup>.

Ce sera aussi, cette année-là la mise en service de la voie ferrée Paris - Meaux, le 10 juillet<sup>11</sup>.

Les faits s'approchent de nous. Ils nous touchent dirait-on. Les moyens de transport mécaniques mis à l'époque en service à Montfermeil ne sont-ils pas les précurseurs de notre RATP<sup>12</sup> ?

1870 - L'occupation allemande est évoquée au musée Alfred Bonno par des affiches de la Kommandantur de l'époque après que l'abbé Torchet nous en ait conté les diverses phases. Nous avons eu, la primeur de l'histoire de l'occupation à Sevrans (Guyonnet B. du C. p. 45 à 47).

1872 - Première découverte de silex taillé dans la ballastière.

1878 - Le nom de Chelléen est donné à ces silex<sup>13</sup>

La topographie de Chelles aura beaucoup changé au 19e siècle. Population, étendue de la ville, système hydrographique et ponts en particulier<sup>14</sup>.

---

<sup>1</sup> Marsigny n° 14, p. 1 et 2

<sup>2</sup> Hudelot - 17, p. 4 à 6

<sup>3</sup> Clément CR n 39, p. 8 et 9

<sup>4</sup> Minerath - 8, p. 5 à 7

<sup>5</sup> Marsigny - 20, p. 4 à 7

<sup>6</sup> Marsigny - 33, p. 3 à 8

<sup>7</sup> Clément - 11, p. 4 à 8

<sup>8</sup> Minerath - 11, p. 3 et 4

<sup>9</sup> Hudelot - 5, p. 5 à 8

<sup>10</sup> Clément - 24, p. 8 à 10 - 25, p. 2 à 5 - 26, p. 6 à 9 - 27, p. 8 à 10 - 31, p. 5 à 8

<sup>11</sup> Trinquand - 17, p. 5

<sup>12</sup> Peyre - 22, p. 7 à 10 - 23, p. 3 à 9

<sup>13</sup> Clément - 30, p. 2

<sup>14</sup> Trinquand, Pérez - 30, p. 3

La photographie, et plus spécialement la carte postale <sup>1</sup> nous rappellera « la belle époque », cette période d'un Chelles si différent de maintenant (Trinquand - 1956, 5 p. 2).

1904 - L'abbé Bonno fonde la Société Archéologique de Chelles <sup>2</sup>.

1944 - La Libération survient et Chelles souffre dans sa chair. Ses armoiries sont honorées de la Croix de Guerre <sup>3</sup>.

1947 - Notre société est reconstituée par 17 personnes. Elle sera la Société Archéologique et Historique d'une ville dont, en 1954, on pourra dire qu'en population municipale, elle est la plus peuplée du département de Seine-et-Marne <sup>4</sup>.

Nous voici à l'expiration de notre Histoire de Chelles et de la vie de notre société.

À l'heure présente, elle compte 221 membres actifs (et 19 membres honoraires, bienfaiteurs et correspondants). Elle est en échange de publications avec de nombreuses sociétés ou musées dont cinq à l'étranger. Ses publications peuvent être lues à la Bibliothèque Nationale, à celle de l'Institut de France, aux bibliothèques Mazarine et Historique de la Ville de Paris, à la New York Public Library.

Elle poursuit son œuvre d'éducation en général et de recherches en particulier. Elle voudrait continuer à combattre pour la bonne cause. Héritière d'un passé extraordinaire, Chelles se doit de maintenir ses souvenirs. C'est ce mandat qu'a notre société. Il est de notre rôle de le tenir. Et pour cela, il est indispensable que tous nos membres prennent à cœur de participer à sa vie, par des travaux, des recherches, des conférences, des conseils pour ceux qui le peuvent. Mais pour tous, et cela leur est facile, d'aider au recrutement de nouveaux membres. Il est nécessaire, il est indispensable que cette année 1957, dixième de notre renouveau soit marquée par une entrée massive. Un seul membre par an pour chacun de nous permettrait de doubler l'effectif. Songez-y et pensez qu'il dépend de nous tous que notre société soit florissante.

Appuyée dès la fin de l'année, je pense, sur un musée plus digne de la ville, elle doit continuer à maintenir son renom, ce renom que bien d'autres sociétés de la région parisienne lui envient et ceci par le fait de la régularité de ses séances, de ses publications, par son dynamisme pour tout dire.

Que cet appel soit entendu, c'est tout le vœu que je formule.

---

<sup>1</sup> Guyonnet – 34, p. 3 à 5 – 35, p. 3 à 6

<sup>2</sup> Fournier Bulletin du Cinquantenaire p. 1 – Clément Bulletin du Cinquantenaire p. 2 à 12

<sup>3</sup> n° 16, p. 1

<sup>4</sup> Toussaint – 1954 – 6, p. 8 et 9